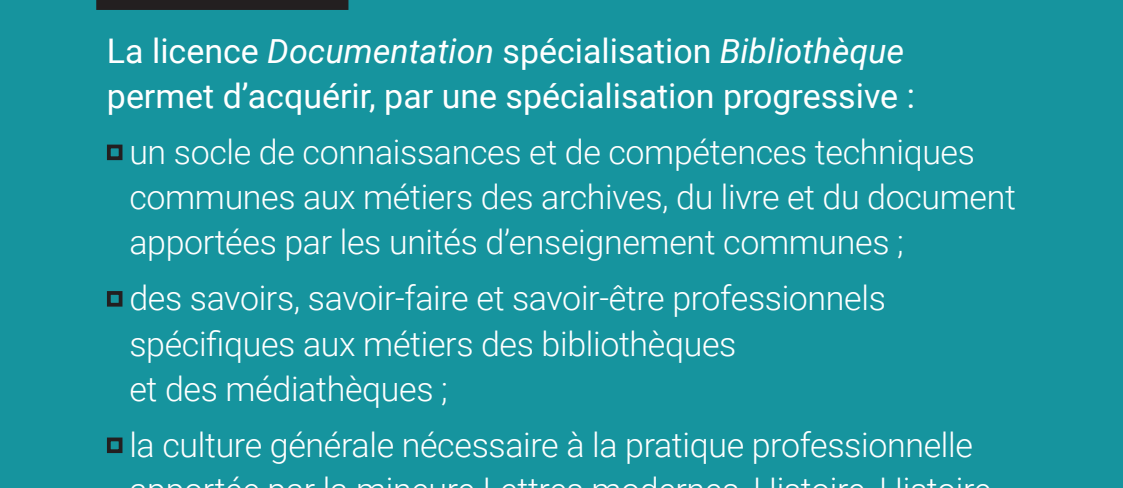




LICENCE DOCUMENTATION SPÉCIALISATION BIBLIOTHÈQUE

La licence *Documentation* spécialisation *Bibliothèque* offre une formation universitaire orientée vers les métiers des bibliothèques et des médiathèques.



OBJECTIFS

La licence *Documentation* spécialisation *Bibliothèque* permet d'acquérir, par une spécialisation progressive :

- un socle de connaissances et de compétences techniques communes aux métiers des archives, du livre et du document apportées par les unités d'enseignement communes ;
- des savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnels spécifiques aux métiers des bibliothèques et des médiathèques ;
- la culture générale nécessaire à la pratique professionnelle apportée par la mineure Lettres modernes, Histoire, Histoire de l'art ou Anthropologie.

ORGANISATION

La licence *Documentation* spécialisation *Bibliothèque* repose sur des enseignements théoriques et pratiques assurés par des universitaires et des intervenant-es professionnel-les.

Des rencontres, des visites et des travaux pratiques sur site au cours des deux premières années et un stage d'application obligatoire de 8 semaines en troisième année permettent une découverte approfondie du terrain professionnel.

Le parcours proposé est un parcours majeure Documentation / mineure Lettres modernes, Histoire, Histoire de l'art ou Anthropologie.

La première année de la licence *Documentation* est entièrement mutualisée.

La spécialisation professionnelle *Bibliothèque* est introduite à partir de la deuxième année, qui privilégie elle aussi les enseignements communs mais deux unités d'enseignement (UE) représentant 50 heures au semestre 2 sont consacrées à la spécialisation *Bibliothèque*.

En troisième année, les enseignements de spécialisation sont plus importants (ils représentant 200 heures sur un total de 550 heures) et la spécialisation est renforcée par le stage d'application de 8 semaines réalisé au second semestre, obligatoire et évalué.

LE PROGRAMME

LICENCE 1

UE 101, 102, 201 & 202 (150H – 24 ECTS)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS DE DOCUMENTATION

- BIBLIOTHÈQUES, MAISONS D'ÉDITION ET LIBRAIRIES AUJOURD'HUI
- ARCHIVES ET DOCUMENTATION AUDIOVISUELLE AUJOURD'HUI
- DOCUMENTS : LIVRES, PÉRIODIQUES, ARCHIVES, IMAGES
- LES DOCUMENTS EN CONTEXTE NUMÉRIQUE
- INTRODUCTION AU DROIT DE LA CULTURE

UE 103, 104, 203 & 204 (150H – 24 ECTS)

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE

LETTRES MODERNES, HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART OU ANTHROPOLOGIE

UE 105 & 205 (100H – 6 ECTS)

ACCOMPAGNEMENT ET MÉTHODOLOGIE

- EXPRESSION, DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA DOCUMENTATION ET INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE 1
- EXPRESSION, LECTURE ET PRATIQUES DES ÉCRITS PROFESSIONNELS ET INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE 2

UE 106 & 206 (50H – 6 ECTS)

LANGUE VIVANTE OU OPTION

LICENCE 2

UE 301, 302, 303 & 401 (150H – 30 ECTS)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS DE DOCUMENTATION

- APPROCHE HISTORIQUE DES DOCUMENTS
- ARCHIVISTIQUE / INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC 1
- BIBLIOTHÉCONOMIE, SOCIOLOGIE DE LA CULTURE ET MÉTADONNÉES
- LES DOCUMENTS EN CONTEXTE CULTUREL
- INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC 2

UE 402 & 403 (50H – 8 ECTS)

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALISATION DE DOCUMENTATION

BIBLIOTHÈQUE 1

- LA CHAÎNE DU LIVRE
- LES PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES (TYPOLOGIE DES PUBLICS : SERVICES ET COLLECTIONS)

BIBLIOTHÈQUE 2

- LE PAYSAGE ÉDITORIAL FRANÇAIS

UE 304 & 404 (100H – 14 ECTS)

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE

LETTRES MODERNES, HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART OU ANTHROPOLOGIE

UE 305 & 405 (100H – 6 ECTS)

ACCOMPAGNEMENT ET COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

- ANALYSE ET PRODUCTION D'ÉCRITS MÉDIATIQUES
- INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE 3

UE 306 & 406 (50H – 6 ECTS)

LANGUE VIVANTE OU OPTION

UE 307 & 407 (25H – 4 ECTS)

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION INFORMATIQUE

LICENCE 3

UE 501 & 601 (100H – 12 ECTS)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS DE DOCUMENTATION

- RECHERCHES D'INFORMATION, INDEXATION 1, DROIT DE LA CULTURE 1
- POLITIQUES CULTURELLES, GESTION DE PROJET ET INDEXATION 2

UE 502, 503, 602 & 603 (200H – 24 ECTS)

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALISATION DE DOCUMENTATION

BIBLIOTHÈQUE 3

- BIBLIOTHÉCONOMIE (PROJET DE SERVICE, POLITIQUE DOCUMENTAIRE, CENSURE, ACHATS)
- OUTILS PROFESSIONNELS (RESSOURCES DOCUMENTAIRES POUR LES ACQUISITIONNELS)
- LES NOUVEAUX MODÈLES DE MÉDIATHÈQUES ET DE SERVICES
- MENER UNE ENQUÊTE

BIBLIOTHÈQUE 4

- RESSOURCES NUMÉRIQUES, FORMATION ET AUTOFORMATION
- MÉDIATION NUMÉRIQUE
- INCLUSION NUMÉRIQUE
- PRÉSENCE EN LIGNE (PORTAILS DOCUMENTAIRES ET RÉSEAUX SOCIAUX)
- INDEXATION (DEWEY, RAMEAU, PLAN DE CLASSEMENT)
- CATALOGAGE (DESCRIPTION NORMALISÉE (ISBD), TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE ET RDA)

BIBLIOTHÈQUE 5

- ÉDITIONS ET ANALYSE DES DOCUMENTS 1 (FICTION ADULTE, PRESSE, BANDE DESSINÉE, DOCUMENTAIRES ADULTE (SHS, SCIENCES, LIVRES PRATIQUES), ROMAN POLICIER, LITTÉRATURES DE L'IMAGINAIRE)

BIBLIOTHÈQUE 6

- ÉDITIONS ET ANALYSE DES DOCUMENTS 2 (ROMANS ET ALBUMS JEUNESSE, DOCUMENTAIRES ET PRESSE JEUNESSE, MUSIQUE, CINÉMA (CRÉER ET ANIMER UN FONDS AUDIOVISUEL), COLLECTIONS ATYPIQUES (OBJETS, INSTRUMENTS...), JEU ET JEU VIDÉO, ANIMATION JEUNESSE

UE 504 & 604 (100H – 12 ECTS)

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE

LETTRES MODERNES, HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART OU ANTHROPOLOGIE

UE 505 ET 605 (100H – 6 ECTS)

ACCOMPAGNEMENT ET COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

- CONSERVATION PRÉVENTIVE, PARTENARIATS, ANIMATIONS ET EXPOSITIONS
- PRÉPARATION AUX CONCOURS / INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE 4

UE 506 & 606 (50H – 6 ECTS)

LANGUE VIVANTE OU OPTION

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir constituer, conserver et gérer les fonds des bibliothèques et des médiathèques, connaître les publics et identifier leurs besoins pour leur proposer des services adaptés, savoir mettre en place une politique documentaire, mettre en valeur les collections, gérer des systèmes de gestion de l'information et connaître les conditions techniques, économiques et juridiques de la production et de la diffusion des documents.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La licence *Documentation* spécialisation *Bibliothèque* permet aux étudiant-es d'envisager une insertion professionnelle dès l'obtention de la licence 3 ou une poursuite d'études dans le master 1 *Information-documentation* du département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition, parcours *Édition imprimée ou numérique* ou *Ingénierie de l'information numérique*.

La licence 2 *Documentation* spécialisation *Bibliothèque* donne également accès aux licences professionnelles *Édition : techniques éditoriales et développements numériques* et *Librairie : enjeux et nouvelles pratiques professionnelles* du département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition.

L'insertion professionnelle se fait principalement dans le secteur public avec les concours d'assistant-e et assistant-e principale de conservation du patrimoine et des bibliothèques, de bibliothécaire et conservateur/conservatrice de la fonction publique territoriale (filière culturelle, spécialité bibliothèques) et ceux d'assistant-e des bibliothèques, bibliothécaire adjoint-e spécialisé-e, bibliothécaire et conservateur/conservatrice de la fonction publique d'État. Le secteur privé offre quant à lui des emplois de bibliothécaire dans une bibliothèque d'entreprise ou associative.

CONDITIONS D'ADMISSION

La licence *Documentation* est ouverte à tout-e étudiant-e titulaire d'un baccalauréat ou d'une équivalence du baccalauréat.

Une admission est également possible en licence 2 (et licence 3) pour les étudiant-es ayant validé une licence 1 (ou 2) Information-communication, Lettres modernes, Histoire, Histoire de l'art, Langues, Sciences du langage ou un diplôme équivalent en sciences de l'information et de la communication (DUT Information-communication (GIDO ou InfoNum, Métiers du livre), DEUST Métiers du livre, BTS Édition ou Communication).

OÙ NOUS TROUVER

DÉPARTEMENT DOCUMENTATION, ARCHIVES, MÉDIATHÈQUE ET ÉDITION

UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS

5 ALLÉES ANTONIO MACHADO

31058 TOULOUSE CEDEX 9

BÂTIMENT OLYMPE DE GOUGES

BUREAUX GH 022 ET GH 023

TÉL. 05 61 50 41 90

DAM@UNIV-TLSE2.FR

HTTP://DAM.UNIV-TLSE2.FR

Département Documentation
Archives, Médiathèque
et Édition

